

B.E.P. / C.A.P. : TERTIAIRE

Dominante :

Code spécialité :

Épreuve : **Environnement Économique et Juridique**Durée : **1h00**

Centre d'écrit

Session : **2001**

NOM et Prénoms :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. / C.A.P. : TERTIAIRE

Dominante :

Épreuve : **Environnement Économique et Juridique**Session : **2001**N° de sujet **00-50**Folio **1 / 6****L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée****1^{ère} PARTIE****ÉPREUVE ÉCONOMIQUE****DOCUMENT 1****Conjoncture****Une progression due surtout au redressement de l'activité industrielle
Croissance de 0,6 % au second trimestre**

« L'ÉCONOMIE est désormais sur une pente ascendante », a estimé hier le Ministre de l'économie et des Finances, en commentant le taux de croissance de 0,6 % enregistré au deuxième trimestre.

Plus importante qu'attendue par l'INSEE, qui tablait plutôt sur une hausse du produit intérieur brut de 0,5 %, après 0,4 % au premier trimestre, cette progression tient essentiellement au redressement de l'activité dans l'industrie.

Les exportations de produits manufacturés ont bénéficié de la reprise dans les pays européens et asiatiques.

Prudence

En attendant, de nombreux économistes, y compris dans les sphères gouvernementales, jugent prudente la prévision de croissance faite en juin par l'INSEE pour 1999 (+ 2,2 %) et l'institut se refuse pour l'instant à la réviser en hausse. Les comptes du deuxième trimestre montrent que la nette amélioration des anticipations des industriels, décelée dans toutes les enquêtes, due à un environnement international plus favorable, s'est traduite dans la réalité.

La production de l'ensemble de l'industrie a nettement accéléré, augmentant de 0,9 % au deuxième trimestre après + 0,2 % au premier. Dans les produits manufacturés, le stockage s'est accru et l'investissement a légèrement augmenté.

La construction est restée dynamique et la production des services est restée stable.

Les dépenses de consommation des ménages ont progressé de 0,6 % au deuxième trimestre après + 0,2 % au premier.

La Voix du Nord du 08/09/99 (extraits)

Ne rien écrire

dans la partie barrée

00 – 50 Folio 2 / 6

Après avoir lu le **document 1** et à partir de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1) À quoi est dû le redressement de la croissance en France ?

2) Selon l'INSEE, quelle est la croissance prévue en 1999, pour la France ?

3) L'évolution de la croissance peut être due à plusieurs phénomènes. Identifiez ces phénomènes de croissance en précisant s'il s'agit d'une stabilité, d'un ralentissement ou d'une progression.

| PHÉNOMÈNES | EFFETS |
|---|---------------|
| - Les exportations de produits manufacturés | |
| - La consommation des ménages | |
| - La construction | |
| - L'investissement des entreprises | |
| - La production de services | |

4) Quels peuvent être les effets de la croissance sur l'emploi ?

Ne rien écrire

dans la partie barrée

00 – 50 Folio 3 / 6

2^{EME} PARTIE

ÉPREUVE JURIDIQUE

DOCUMENT 2

La grève menace chez Eridania Béghin-Say **Sucreries, la pression monte**

Un appel à un arrêt de travail, le 27 septembre, a été lancé par une intersyndicale (CGC - CGT - CGT-FO - CFDT - CFTC) du groupe Eridania Béghin-Say. À quelques jours du démarrage de la campagne de la betterave, programmée le 20 septembre et annoncée comme celle du siècle en terme de rendement (11,5 tonnes à l'hectare), la pression monte dans les sucreries...

La revendication principale, au cœur du débat, concerne les primes d'intéressement aux bénéficiaires du groupe. Selon les syndicats, l'accord de 1996, valable pour 3 ans, qui avait été signé par Stefano Meloni, PDG d'Eridania Béghin-Say, permettait à un salarié moyen de gagner 25 000 F, soit 15 % de ses revenus an-

nuels. Pas moins de 46,9 MF ont ainsi été versés au titre de l'exercice 1995.

« *Aujourd'hui, la proposition d'un accord non discutable, a pour but de ramener l'intéressement à 0 F* », explique un délégué syndical CGT.

Ce mouvement d'humeur concerne tous les établissements de la division sucre d'Eridania Béghin-Say sur le territoire, à savoir huit sucreries (dont celles de Pont-d'Ardres, d'Escaudoeuvres, d'Abbeville), trois sites de conditionnements (dont Thumeries) et une raffinerie, soit près de 3 000 salariés. Une action qui paralyserait aussi les travailleurs saisonniers et les transporteurs.

La Voix du Nord du 14/09/99

Ne rien écrire

dans la partie barrée

00 – 50 Folio 4 / 6

Après avoir lu le **document 2** et à partir de vos connaissances, répondez aux questions suivantes.

1) Quelle est l'entreprise concernée par une menace de grève ?

2) Pour quelle raison les syndicats appellent-ils à la grève ?

3) Qui subiraient les conséquences de ce mouvement de grève ?

4) Le chef d'entreprise peut-il licencier un salarié pour cause de grève ? Justifiez votre réponse.

L' ANONYMAT

Le candidat doit inscrire
ci - dessous son numéro de table**B.E.P. / C.A.P. : TERTIAIRE**

Dominante :

Code spécialité :

Épreuve : **Environnement Économique et Juridique**

Durée : 1h00

Centre d'écrit

Session : 2001.

NOM et Prénoms :

(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. / C.A.P. : TERTIAIRE

Dominante :

Épreuve : **Environnement Économique et Juridique**

Session : 2001

N° de sujet 00-50

Folio 5 / 6

3^{ÈME} PARTIE**INSTITUTIONS PUBLIQUES****DOCUMENT 3 : LES SÉNATEURS**

* Le Sénat – que l'on appelle également la « Haute assemblée » - est composé de 321 sénateurs :

* Les sénateurs sont élus pour neuf ans par un collège électoral, d'environ 145 000 personnes, composé de députés, conseillers généraux, régionaux et de délégués des conseillers municipaux.

Le Sénat est renouvelé par tiers tous les trois ans : dans ce but, les départements sont classés par ordre alphabétique et divisés en trois séries (A, B et C) d'importance égale. Une centaine de sénateurs est donc concernée lors de chaque renouvellement triennal. Il faut avoir au moins trente-cinq ans pour pouvoir se présenter au Sénat. Le dernier renouvellement a eu lieu le dimanche 27 septembre 1998 (série A).

Source : Internet : WWW.senat.fr

DOCUMENT 4 : LES DÉPUTÉS**Que fait-il ?**

À l'assemblée, le député vote la loi et contrôle le gouvernement.

Le vote de la loi

Hormis les cas très rares où un projet de loi peut être adopté par référendum, la loi est votée par le Parlement, selon une procédure fixée par la Constitution. Le Parlement vote une centaine de lois par an et de nombreux amendements, au terme d'un processus d'étude, de préparation et de discussion qui peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années.

Le contrôle du gouvernement

Les questions permettent aux députés d'interroger directement les ministres, soit oralement (questions au gouvernement, questions orales sans débat), soit par écrit : 13 à 15 000 questions sont publiées chaque année au Journal Officiel. Les communications du gouvernement sont l'occasion pour eux de s'informer et de critiquer un point particulier de la politique d'un ministre. Les députés peuvent contraindre le gouvernement à démissionner ou, à tout le moins, à s'expliquer, par le vote d'une motion de censure.

L'élection du député

Tous les **cinq ans**, sauf dissolution, 37 millions de Françaises et de Français de plus de 18 ans élisent **577 députés** au scrutin majoritaire à deux tours, dans le cadre d'un « territoire » appelé circonscription. Au premier tour, sont élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ; au deuxième tour la majorité simple suffit. Tout département comporte au moins deux circonscriptions. Sont éligibles les citoyens français âgés de **23 ans au moins**.

Source : Internet : WWW.assemblee.nationale.fr

Ne rien écrire

dans la partie barrée

00 – 50 Folio 6 / 6

Après avoir lu les **documents 3 et 4** et à partir de vos connaissances, répondez aux questions suivantes.

1) Qu'appelle-t-on collège électoral ?

2) Quelles sont les fonctions d'un député ?

-

-

3) Expliquez ce qu'est une motion de censure

4) Quelles sont les conséquences du vote d'une motion de censure ?.

5) Complétez le tableau suivant :

| QUESTIONS | SÉNATEURS | DÉPUTÉS |
|--|------------------|----------------|
| Quel est leur nombre ? | | |
| Quelle est la durée de leur mandat ? | | |
| Quel âge faut-il avoir au minimum pour être candidat ? | | |
| Par qui sont-ils élus ? | | |